

**SEANCE DU COMITE DE GESTION
DE LA CAISSE DES ECOLES
N°7 du 13 avril 2015**

Date de la convocation :
31/03/2015

Nombre de Membres :
12

Présents :
9 (8 au CA)

Votants :
10 (9 au CA)

Le **treize avril deux mil quinze** à vingt heures trente,
Le Comité de gestion, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la
présidence de Monsieur Jean-Claude LANGLOIS, Président,

Etaient présents :

Mesdames : Nathalie CABANILLAS, Elisabeth FEVRE, Sandrine
GALTIE, Annick ANDRE, Stéphanie MASSON, Valérie MICHEL,

Messieurs : Arnaud BOUGOUIN, Florent BAUDIN

Etaient absents excusés : Muriel PIOT, pouvoir donné à Nathalie
CABANILLAS, Grégory SAMOYEAU, Lionel PERMINGEAT,

Madame CABANILLAS a été élue secrétaire de séance.

Compte rendu de la séance précédente :

Monsieur le Président donne lecture du compte-rendu de la séance du 2 mars 2015 qui est
approuvé à l'unanimité et signé.

1. Compte de gestion 2014 :

Monsieur le Président informe l'Assemblée que l'état de l'exécution des dépenses et recettes
relatives à l'exercice 2014 a été réalisé par le Receveur en poste à la Trésorerie d'Epône et
que les résultats sont identiques au compte administratif.

Le comité de gestion,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le compte de gestion 2014 établi par le Receveur d'Epône.

2. Compte Administratif 2014 :

Monsieur le Président expose à l'Assemblée les conditions d'exécution du budget de
l'exercice 2014, puis quitte la salle.

Le comité de gestion, siégeant sous la Présidence de Madame CABANILLAS, conformément
à l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le compte administratif 2014 qui présente les résultats suivants :

	Dépenses	Recettes	Déficit	Excédent 2013 reporté	Excédent final
Fonctionnement	23559.29€	22314.13€	- 1245.16€	2572.56 €	1 327.40 €
	Dépenses	Recettes	Déficit	Excédent 2013 reporté	Excédent final
Investissement	544.70 €	70.00 €	-474.70 €	1 914.35 €	1 439.65 €

3. Affectation de résultat :

Monsieur le Président a rejoint la séance et reprend la présidence.

Le comité de gestion, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Affecte le résultat au budget primitif 2015 de la façon suivante :

ARTICLE 001 report de l'excédent d'investissement **1 439.65 euros**
ARTICLE 002 report de l'excédent de fonctionnement **1 327.40 euros**

4. Budget Primitif 2015 :

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VOTE le budget primitif 2015 au niveau du chapitre dont la balance s'équilibre comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	11 727.40 €	11 727.40 €
Section d'investissement	1 945.00 €	1 945.00 €

Questions diverses.

- Un point positif est fait sur le transport en taxi des enfants allant au centre aéré de Guerville les mercredis.
- Il est demandé de commencer à réfléchir sur le spectacle de Noël et sur les choix des cadeaux pour Noël (enfants, école et garderie)
- Prévoir de faire du rangement dans le garage conjointement avec un représentant du corps enseignant.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisées, la séance est levée à 21 H 05.

Le Président